



MESURES D'ÉGALITÉ DE GENRE DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ

Cette fiche-conseil propose des questions et des exemples sur la manière dont les mesures clés en matière d'égalité des genres contribuent à des projets et programmes de santé plus pertinents et plus adaptés. À utiliser parallèlement au questionnaire Marqueur du Genre et d'Âge disponible à l'adresse : <http://iascgenderwithagemarker.com>.

Le Marqueur de genre et d'âge de l'IASC identifie et code les projets en fonction de la présence d'éléments clés de la programmation et de leur réponse systématique aux différents besoins des différents groupes. Quatre éléments de la programmation (MEG, Mesures d'égalité de genre) sont évalués lors de la phase de conception, et dix MEG sont examinées lors du suivi.

L'exposition ou la vulnérabilité aux facteurs de risque, l'accès aux informations en matière de santé et la compréhension de celles-ci, l'état de santé et l'accès aux services varient souvent selon le sexe. Lorsque les individus ne se conforment pas aux normes établies en matière de genre, ils peuvent être victimes de discrimination ou d'exclusion, avec des effets négatifs supplémentaires sur la santé.

Les interventions dans le domaine de la santé peuvent rendre l'aide adaptée et juste, en améliorant l'égalité entre les genres :

- *Décrire les priorités spécifiques, les besoins et les dynamiques qui affectent les femmes et les hommes, les filles et les garçons de différents groupes d'âge pour les services de santé d'urgence ;*
- *Concevoir des activités pour répondre aux besoins, aux rôles et à la dynamique du pouvoir à la maison et dans la communauté, susceptibles de priver les groupes d'un accès égal aux services de santé ;*
- *Localiser les types de services de santé en fonction des besoins exprimés par les filles, les garçons, les hommes et les femmes de différents groupes d'âge, y compris les adolescentes et les garçons et les femmes et les hommes plus âgés ; et*
- *Consigner et comparer les résultats en matière de santé pour les femmes et les hommes, les filles et les garçons selon des groupes d'âge comparables.*

INTÉGRATION DU GENRE OU ACTION CIBLÉE ?

Le questionnaire MGA identifie automatiquement si un projet intègre la dimension de genre (« I »), ou s'il s'agit d'une action ciblée pour lutter contre la discrimination liée au genre (« C »), sur la base des réponses fournies.

La plupart des interventions de santé visent à aider toutes les personnes dans le besoin, tout en adaptant les activités aux rôles et aux priorités des femmes et des hommes, des filles et des garçons issus de différentes tranches d'âge : intégration de la dimension de genre (I). La construction d'un centre de santé communautaire visant à servir tout le monde, et à fournir des services et des installations permettant de répondre de manière égale aux besoins et aux préférences des utilisateurs, hommes et femmes en serait un exemple.

Très occasionnellement, une intervention de santé peut cibler des actions visant à remédier à des discriminations ou à des lacunes spécifiques résultant de normes ou d'attentes liées au genre (« C »). Un projet reconnaissant les risques liés à l'accouchement assisté par des accoucheuses traditionnelles non qualifiées visant à améliorer les connaissances, les compétences et le potentiel d'emploi des femmes en offrant une formation aux sages-femmes locales en serait un exemple.

Les fiches d'informations et de présentation MGA expliquent le codage de manière plus détaillée.



MARQUEUR DE GENRE ET D'ÂGE

QUESTIONS POUR INSPIRER L'ACTION

Ensemble d'analyse des besoins

Analyse du genre

Comment la crise affecte-t-elle la capacité d'accès des femmes et des hommes aux services de santé et de réadaptation ? Quelles sont les tendances en matière de santé par sexe et par groupe d'âge ? Existe-t-il des services dédiés à la santé sexuelle et reproductive et une gestion clinique appropriée aux cas de viol ? Comment les croyances et pratiques culturelles concernant la grossesse, l'accouchement, les soins aux malades, la prise en charge des cadavres, la lessive, l'utilisation de l'eau, la cuisine et l'hygiène affectent-elles la santé des femmes et des filles par rapport aux hommes et aux garçons ?

Données ventilées sur l'accès (SADD)

Quels sont les taux de fréquentation scolaire des filles et des garçons ? L'accès à l'éducation et la réception Comm Comment l'accès réel aux services de santé varie-t-il en fonction du sexe et de l'âge ? Existe-t-il des taux de maladie ou de mortalité disproportionnés dans certains groupes ? Si oui, pourquoi ? Les pathologies observées ont-elles des taux similaires selon le sexe et la tranche d'âge ? Existe-t-il des informations sur le nombre de personnes handicapées ayant accès aux services de santé ?

Ensemble d'assistance adaptée

Activités sur mesure

Les installations sont-elles conçues de manière à ce que les personnes qui en ont besoin puissent y accéder en toute sécurité et confidentialité (par exemple, mains courantes, entrées non stigmatisantes) ? Les services de mobilités sont-ils utilisés pour permettre l'accès à des personnes ayant des restrictions physiques ? Les activités de santé maternelle sont-elles conçues pour les femmes de tous âges, y compris les très jeunes femmes ? Les hommes et les garçons de tous les âges ont-ils des chances égales de développement des capacités en matière de santé personnelle et familiale ?

Protection contre les risques de violence à caractère sexiste

Une mauvaise santé contribue-t-elle au mariage précoce ou aux relations sexuelles transactionnelles ? Le forfait de services initiaux minimum est-il disponible ?

Ensemble de participation adéquate

Influence sur le projet

Des hommes et des femmes d'âges différents sont-ils impliqués dans la conception, la mise en œuvre et l'examen du projet ? Les femmes et les hommes handicapés participent-ils de manière significative et équitable aux groupes de prise de décisions tels que les comités de santé ? Existe-t-il des chances égales de s'engager en tant que volontaires ?

Réactions et plaintes

Existe-t-il un moyen accessible de transmettre des réactions aux prestataires de soins de santé ? Les procédures de plainte sont-elles confidentielles, sûres et rapides ?

Communication avec les communautés (transparence)

Les informations sur les modalités d'accès aux services de santé sont-elles accessibles, appropriées et faciles à comprendre pour les différents groupes d'âge et de sexe ? Les campagnes sont-elles adaptées et pertinentes selon les préoccupations des différents groupes de sexe et d'âge ?

Ensemble de révision

Avantages

Les objectifs et les indicateurs sont-ils ventilés par sexe et par âge ? Les plus vulnérables ont-ils accès aux services de santé ?

Satisfaction

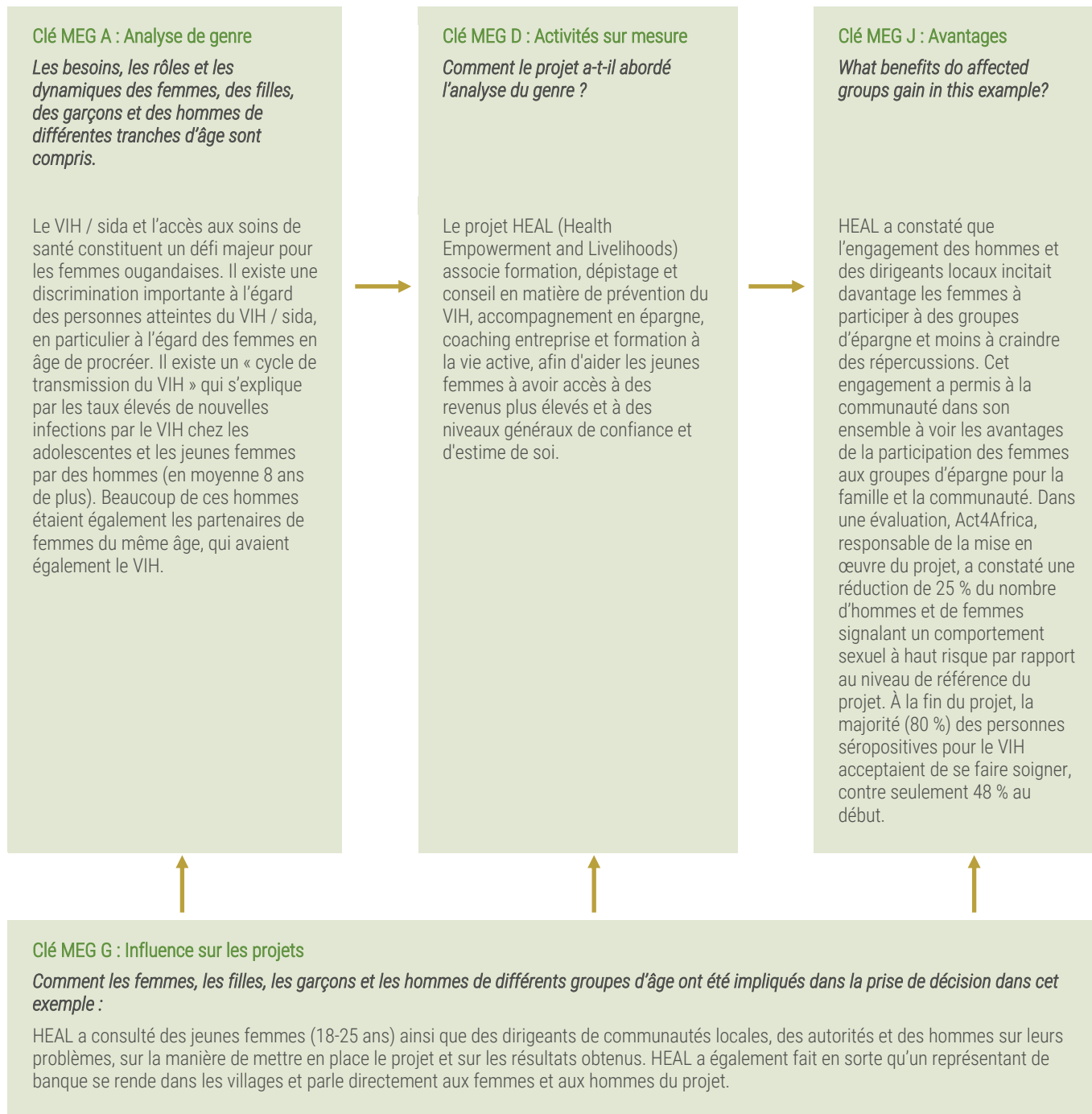
Les objectifs et les indicateurs sont-ils ventilés par sexe et par âge ? Les plus vulnérables ont-ils accès aux services de santé ?

Problèmes liés au projet

Les personnes concernées identifient-elles les obstacles liés à l'accès ou les conséquences négatives des activités de santé ?

EXEMPLE DE BONNE PROGRAMMATION SUR L'ÉGALITÉ DE GENRE DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ

CODE MGA 4T - POUVEZ-VOUS IDENTIFIER LES RAISONS ? VOIR LA PRESENTATION DU MGA



L'utilisation de mesures d'égalité entre les sexes dans les projets ou les programmes de cluster conduit à une programmation de meilleure qualité qui tient compte des différences de genre et d'âge.

PRÊTS ? Appliquez le Marqueur de genre et d'âge de l'IASC à votre proposition ou programme.

VOUS SOUHAITEZ OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS ? Rendez-vous sur <https://iascgenderwithagemarker.com>